

Praticien en médiation animale

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IRTS NOUVELLE-AQUITAINE
Audrey DATCHARY
06.49.89.82.07
a.datchary@irtsnouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Après inscription, l'admission à la formation est réalisée sur examen de la demande et un entretien de motivation

Prérequis pédagogiques :

la formation est ouverte : - aux professionnels de l'accompagnement : psychologue, éducateur spécialisé, infirmier, psychomotricien, animateur, enseignant - aux professionnels des animaux : éleveur, éducateur, comportementaliste, soigneur - aux personnes en reconversion professionnelle

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Situer son action dans le paysage de la médiation animale et structurer son identité de praticien
Penser et construire son accompagnement avec une méthodologie et des outils adaptés
Mettre en oeuvre un accompagnement spécifique selon les publics rencontrés et leur environnement institutionnel ou familial
Développer une connaissance fine des animaux médiateurs et construire un partenariat
Elaborer son projet d'installation

Contenu et modalités d'organisation

Module "Connaissances fondamentales du secteur médico-social" - 12 heures (optionnel) - à destination des personnes non issues du secteur médico social - l'organisation générale du secteur médico social - le fonctionnement des établissements et des services - les spécificités des publics accueillis - la relation d'aide
Module socle 1 - "Ingénierie de projet" - 35 heures - construire son action - structurer sa posture - penser son installation
Module socle 2 "Partenariat et éducation de l'animal médiateur" - 35 heures - construire un partenariat adapté aux particularités de l'intervention - penser une éducation spécifique de l'animal médiateur
Module "Pratique de la médiation animale : approfondissements des publics et des contextes" - 70 heures soit 10 modules de 7 heures portant sur : - troubles psychiatriques et psychologiques - handicap moteur et neuromoteur - troubles sensoriels - troubles du neurodéveloppement (3 modules : troubles déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité et troubles DYS, troubles du développement intellectuel, troubles du spectre de l'autisme) - grand âge - petite enfance - enfance en danger et violences intrafamiliales - difficultés sociales et insertion
Module "Elaboration et mise en oeuvre des séances" - 49 heures - journées de pratique tutorées (14 heures) - stage pratique d'immersion (35 heures)
Séminaire en distanciel - 8 heures - accompagnement individualisé et adapté - approfondissement pédagogique et de préparation pratique
Séminaire de soutenance du dossier de pratiques professionnelles - 1 heure - évaluation finale d'une production écrite et soutenance orale du dossier devant un jury de professionnels

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Exercer en tant que praticien en médiation animale

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00580604	du 04/03/2025 au 13/11/2025	La Sauve (33)	IRTS NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	FPC